

ECOLE POMMIER  
01160 ST MARTIN  
DU MONT

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 14/03/2019**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. LAUGIER			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Agnès CHAPOUTOT	X		
Maire : Laurent PAUCOD		X	Brigitte DONGUY
Conseillers municipaux : Cécile COTE, Christian FONTAINE, Lydie CHENE, Anne SOULARD	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Carole CRASSIN	X		
Béatrice PONCET	X		
Jocelyne BALLAND	X		
Véronique JEAN	X		
Isabelle CHEVALIER	X		
Sandrine CORDOVADO	X		
Aurélie SAGE		X	
Patrick GUIRAUD		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Nathalie MARC		X	
Elizabeth JANIN	X		
Thomas RAYNAUD	X		
Franck GRAVIER	X		
David ANTONY	X		
Céline LOCHE	X		
Delphine BANACH	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Nathalie BUCLET, Sandrine TESSIER	X		
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invitées : Personnel de la cantine : Marie Pierre LOZAT, Sylvie PERRIN	X		

Procès-verbal établi le 08/03/2018

Le président, directeur de l'école  
Nom : CHAPOUTOT  
Signature

Le secrétaire,  
Nom : CHAPOUTOT  
Signature

Date : 14/03/2019  
Heure de début : 18h00

**Ordre du jour :**

- Informations École
- Projet d'école : activités, sorties et projets en cours
- Informations Mairie
- Questions des parents

**Sujet 1 : Informations école**

## **Accueil des élèves de Petite Section :**

L'inscription se fait en mairie avant de finaliser l'admission avec la directrice de l'école.

Un petit livret d'accueil (informations, conseils, photos) sera donné à chaque famille lors de l'admission à l'école.

Un accueil dans la classe de l'enfant en présence d'un de ses parents sera proposé sur un début de matinée, après les vacances de printemps afin de rassurer parents et enfants.

Un accueil sur un début de matinée sera proposé les 2 premiers jours de la rentrée pour permettre un accueil serein des enfants et de leur famille pour éviter d'accueillir 50 adultes et 25 enfants ensemble à la même heure.

## □ **Sujet 2 : Projet d'école : projets et sorties de l'année**

### **PS/MS :**

Projet correspondance avec les PS/MS de Certines : les enfants se sont rencontrés le 18 janvier pour faire connaissance, puis le 31 janvier (ateliers cirque) et le 7 mars (spectacle interactif « Sur la piste des arts »).

La prochaine rencontre aura lieu le 28 mars (ateliers cirque). Un petit spectacle sera présenté aux familles à la salle des fêtes de Certines jeudi 28 mars à 18h15.

Les 2 classes se retrouveront une dernière fois le 17 mai pour assister à un spectacle dans le cadre du festival Br'ain de Cirque à Bourg en Bresse.

Début du projet « Tous en jeu » avec la participation des parents et des grands parents pour un moment d'échange et de convivialité autour des jeux de société.

### **MS-GS :**

Une journée est prévue à la Roseraie du Lion d'Or à Torcieu (date à fixer).

### **GS/CP :**

Une sortie, en lien avec le programme de sciences, est prévue au moulin du Pont des Vents le 21 juin.

### **CP/CE1 et CE1/CE2 :**

Les 2 classes se rendront à la Roseraie du Lion d'Or à Torcieu, le 21 juin.

### **CM1 :**

Dans le cadre de l'Education à l'environnement, la FRAPNA interviendra à 3 reprises.

Les élèves se rendront à Brou pour effectuer un travail autour des vitraux.

### **CM1/CM2 :**

Une sortie à l'observatoire de la Lèbe est prévue le 28 juin.

## **Projets communs à plusieurs classes :**

Les Incorruptibles (toutes les classes).

Dans le cadre du projet « **En voix, voie, vois** » rencontre (le 13 mai) avec Léo et Maxime qui ont effectué un voyage de 6000 km sur 4 mois à vélo (Allemagne, la République Tchèque, Pologne, Lituanie, Lettonie, Estonie, Russie).

Ils se sont arrêtés dans 7 écoles, une pour chaque pays, et ont rencontré les enfants, qui ont pu peindre sur la grande fresque qu'ils avaient emportés. Les classes concernées sont : MS/GS, GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CM1.

Carnaval : les 3 classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP se réuniront le vendredi 15 mars pour fêter l'arrivée du printemps.

Opération ciné-lecture : CP/CE1, CE1/CE2, CM1 et CM1/CM2.

Projet musique « **En voix, voie, vois** »

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 travaillent sur un projet autour de l'opéra et souhaitent offrir une restitution aux familles mais pour le moment l'école n'a trouvé aucune salle pour accueillir la représentation prévue un mardi soir en juin.

Les classes de CM1 et CM2 mènent un travail musical autour de la voix, à travers l'apprentissage d'un

répertoire de chansons retraçant les différentes époques historiques et styles musicaux. L'aboutissement de ce travail prendra la forme d'un spectacle qui ouvrira la semaine culturelle lors de deux soirées, les vendredi 17 et samedi 18 mai 2019, à la salle des fêtes de Tossiat.

Les enfants choristes seront entre autres, accompagnés par les élèves de l'orchestre de l'école de musique BDR, à partir des arrangements de François Rousselot, compositeur et chef d'orchestre, artiste en résidence pour cette année.

### **Sujet 3 : Informations mairie**

**Cantine :** La Direction Départementale de la Protection des Populations a attribué un niveau très satisfaisant au restaurant scolaire suite à l'inspection au titre de la sécurité sanitaire des aliments.

**Bâtiment périscolaire :** les travaux sont terminés et les 2 nouvelles salles peuvent être utilisées depuis le retour des vacances de février.

### **Conseil municipal d'enfants :**

-Mise en place d'un repas « **saveurs du monde** » à la cantine le **mardi 21 mai**. Il était initialement prévu le 7 mai. La classe de Madame Cordovado ira visiter le collège ce jour-là.

-Reconduction de la journée « Nettoyage ». Elle se déroulera cette année le samedi 25 mai 2019 matin.

-Exposition photos des actions réalisées lors de la kermesse du Sou des Ecoles : affiche crottes de chien, nichoirs à oiseaux, repas saveur du monde et matinée nettoyage.

### **Sujet 4 : Questions des parents**

1) Suite à des soucis de ramassage scolaire (notamment sur le retour à la maison de jeunes enfants en l'absence d'un parent à l'arrêt de bus) durant le second service qui se fait sans accompagnateur, serait-il possible de refaire le point pour les familles, de demander plus de vigilance au chauffeur et d'envisager un passage systématique par la garderie en cas d'enfant non récupéré ?

Mme Donguy rappelle que le transport scolaire dépend à présent de CA3B et qu'il n'est pas de la responsabilité du chauffeur de vérifier si un adulte attend l'enfant à son arrêt, c'est à chaque famille de s'organiser. D'autre part, le chauffeur n'a pas le temps de repasser par l'arrêt « garderie » lors du 2<sup>ème</sup> service car il doit assurer ensuite le transport des collégiens.

2) Sur le service de bus du matin, plusieurs familles ont fait remonter l'information que le chauffeur roulait dangereusement. En outre, il a également été constaté que parfois les horaires n'étaient pas respectés (passage en avance) avec pour conséquence des enfants coincés à l'arrêt de bus. Est-ce que des remarques ont été faites à la société de bus et quelles ont été ses réponses ?

Cela s'est produit une fois (chauffeur remplaçant). Il est demandé aux familles d'être présentes à l'arrêt du car 5 minutes avant l'horaire prévu (document de rentrée). L'horaire de passage du car peut fluctuer (5 minutes avant ou après) en fonction de la circulation, des travaux...

Il a été demandé au chauffeur concerné (conduite dangereuse) de rouler moins vite et d'attendre que les enfants soient attachés avant de démarrer.

3) Concernant la cantine, il est une nouvelle fois évoqué des punitions générales (sur plusieurs tables) qui génèrent des sentiments d'injustice ; est-ce quelque chose pourrait être envisagé pour alléger ce sentiment ?

De plus, existe-t-il une gestion des desserts qui ferait qu'il arrive que les élèves n'aient pas le même dessert (voire même pas de dessert) selon si l'on se trouve sur les dernières tables servies ou pas ? La même logique s'appliquerait pour se resservir une seconde fois du plat principal. Est-il possible de rendre le moins injuste possible cette situation ou de prévoir (par expérience selon le plat) un peu plus lorsque ces situations pourraient se produire ?

Marie Pierre Lozat rappelle que les enfants ont toujours eu un dessert. Lors de l'épisode de grippe les enfants des 2 services ont eu un dessert différent afin de gérer au mieux les stocks. Madame Lozat rappelle aux parents de bien penser à inscrire leur enfant pour la cantine lors de changement de mois. Il est arrivé qu'il y ait 10 enfants en plus certains jours.

Problème de discipline : Madame Perrin rappelle qu'il n'y a pas de punition de toute la cantine mais uniquement de la table où les enfants se sont montrés insolents ou n'ont pas respecté les consignes du personnel. La punition est levée si l'auteur se dénonce, autrement 1 à 2 enfants de la table sont punis chaque jour.

En cas de problème, les familles peuvent prendre contact directement avec la mairie ou le personnel de la cantine.

Mme Donguy informe le conseil d'école que la mairie envisage un changement d'organisation pour le paiement des repas qui sera demandé à l'avance lors de l'inscription des enfants.

4) Lors des épisodes neigeux, il a été fait la remarque que les parkings et accès jusqu'à l'école (avec les poussettes notamment) posaient problème car n'étaient pas déneigés, tout comme la cour de l'école empêchant les récréés de se faire. Y'a-t-il eu un problème particulier à ce sujet ?

Il y a eu un dysfonctionnement et la mairie s'en excuse.

5) Certaines familles, notamment les enfants, semblent déroutés par le nombre d'enseignant(e)s assurant le remplacement d'Agnès CHAPOUTOT lors de sa journée de décharge. Peut-il y avoir quelques précisions à ce sujet ?

Avant le début de son congé maternité, Manon Boissonnade a eu des arrêts maladies successifs qui ont donné lieu à des remplacements au rythme de ces arrêts. L'école a été avertie chaque semaine le lundi pour le mardi du nom du remplaçant de Manon.

6) Serait-il possible de faire travailler les enfants sur les dangers d'internet dans certaines classes (pour les plus âgés peut-être) ?

Ce sujet peut être évoqué et discuté si un problème survient et concerne des élèves de la classe. Les programmes des classes de CM1 et CM2 visent essentiellement à identifier des sources d'informations fiables en s'interrogeant sur la pertinence et la validité des informations trouvées sur internet.

Date du prochain conseil d'école : lundi 3 juin 2019 de 18h00 à 20h00 ?